Règlement de la consultation

900 26 70 – Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public pour l'exploitation des distributeurs automatiques et des fontaines à eau pour les locaux de l'Université de Limoges

Université de Limoges

http://www.unilim.fr

Pôle de la commande publique

33 rue François Mitterrand

87032 LIMOGES

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation de distributeurs automatiques et de fontaines à eau, répartis dans différents campus faisant l'objet des zones suivantes :
Lot 1 : Haute Vienne et Creuse
Lot 2 : Corrèze

Parc des distributeurs automatiques et des fontaines à eau en annexe 1.

Date et heure limites de réception des offres : 07/10/2026 à 16h.

Les candidats devront obligatoirement déposer leur offre sur la plateforme PLACE.

Les candidats devront fournir pour chaque lot :

- une offre technique et financière (le candidat fournira dans un fichier excel l'ensemble des références proposées avec leurs prix de vente);

- les fiches techniques des appareils proposés et de l'ensemble de la gamme des produits et prestations proposés. Les candidats fourniront dans leur offre une photographie des distributeurs proposés ainsi que leurs dimensions et pourront joindre une vue d'insertion ;

- un mémoire présentant la démarche environnementale adoptée comportant entre autres les informations suivantes : empreinte carbone des produits proposés et du mode d'approvisionnement des distributeurs automatiques, la consommation énergétiques des distributeurs automatiques.

- calendrier de déploiement des installations des distributeurs automatiques et des fontaines à eau.

- Attestation sociales et fiscales, Kbis, RIB et attestation d'assurance.

Chaque lot sera attribué à 1 titulaire.

Durée de l'occupation du domaine public : 1 an reconductible 4 fois

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

50 % PRIX
20 % Sous-critère « Redevance fixe et additionnelle » :
30% Sous critère Prix des produits
25% QUALITÉ TECHNIQUE
25% DEVELOPPEMENT DURABLE

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

A l'issue de l'analyse des offres jugées recevables, l'Université se réserve le droit d'auditionner un ou plusieurs candidats.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats transmettront leur demande sur la plateforme PLACE au plus tard le 10 jours avant la date de remise des offres.